

Direction des Actions Culturelles
Service Actions Culturelles
JPB/JC/VC

N°39/2023

DÉCISION DU MAIRE

OBJET : Signature avec le Théâtre National de Marseille - La Criée d'un contrat de droits d'exploitation d'un spectacle prévu le 18 avril 2023 à la salle Jacques Brel.

Le Maire de la Commune de Gonesse,

Vu le Code Général des Collectivités Territoriales et notamment ses articles L 2122-22 et 2122-23,

Vu le Code de la Commande Publique,

Vu la délibération n°74 du 3 juillet 2020 portant délégation d'attributions du Conseil municipal au Maire – article L 2122-22 du Code Général des Collectivités Territoriales, précisée et modifiée en certains points par la délibération n°13 du 25 janvier 2021,

Considérant que dans le cadre de la saison culturelle 2022/2023, la Ville souhaite faire appel à des compagnies artistiques pour la représentation de spectacles dans les lieux accueillant du public,

Considérant dans ce cadre la volonté de la Ville de faire diffuser le spectacle « Bérénice », par le biais du Théâtre National de Marseille – La Criée, le mardi 18 avril 2023 à la salle Jacques Brel,

Considérant la proposition du Théâtre National de Marseille - La Criée.

DECIDE

- **De signer** avec le Théâtre National de Marseille - La Criée, sis 30 quai de Rive Neuve, 13824 Marseille cedex 07, le contrat joint à la présente décision,
- **De lui régler** la somme de 8 437 € TTC,
- **Dit** que les crédits seront inscrits au Budget 2023.

Il sera rendu compte de cette décision au Conseil municipal, lors d'une prochaine séance.

Fait à Gonesse, le 8 février 2023

Le Maire,



Jean-Pierre BLAZY

Le Maire soussigné, ATTESTE
que le présent acte a été reçu en
Sous-Préfecture, le : **14 FEV. 2023**

Mis en ligne, le :

16 FEV. 2023
Pour le Maire et par délégation
La Directrice Générale des Services


Corine FAUGIER

Le présent acte peut faire l'objet d'un recours pour excès de pouvoir devant le Tribunal Administratif de Cergy Pontoise dans un délai de deux mois à compter de sa publication.

Toute correspondance doit être adressée à Monsieur le Maire

Hôtel de ville
66, rue de Paris
B.P. 10060
95503 Gonesse Cedex
tél 01 34 45 11 11
fax 01 39 87 13 22

Accusé de réception d'un acte en préfecture

Signature avec le Théâtre National de Marseille - La Criée d'un contrat

Objet de l'acte : de droits d'exploitation d'un spectacle prévu le 18 avril 2023 à la salle
Jacques Brel.

=====
Date de décision: 08/02/2023

Date de réception de l'accusé 14/02/2023

de réception :

=====
Numéro de l'acte : 2023DECISION39

Identifiant unique de l'acte : 095-219502770-20230208-2023DECISION39-AI

=====
Nature de l'acte : Arrêtés individuels

Matières de l'acte : 9 .1

Autres domaines de competences

Autres domaines de competences des communes

Date de la version de la 29/08/2019

classification :

=====
Nom du fichier : Décision 39.pdf (99_AI-095-219502770-20230208-2023DECISION39-
AI-1-1_1.pdf)